

La pêche associative on line sur le Carrefour !

Les fédérations de pêche de l'Union régionale Auvergne Limousin (URAL), et de Rhône-Alpes figurent désormais parmi les fidèles partenaires du Carrefour; elles font des émules puisqu'un groupement du Grand Est rassemblant 10 fédérations vient les rejoindre pour cette 23^{ème} édition. Cette nouvelle participation porte à une trentaine le nombre de fédérations présentes sur le salon.

La pêche associative française poursuit son évolution. Elle souhaite s'inscrire dans la modernité et répondre aux attentes des nouvelles générations. Présenté pour la première fois à la Grande Halle, le site Internet récemment mis en ligne permet à tous les adhérents d'éditer directement leur carte annuelle, après une inscription via le web.

Personne ne pourra plus prétendre que la pêche n'est pas connectée à son époque...

Le grand Est mobilisé sur le Carrefour National Pêche et Loisirs

Le réseau hydrographique du grand Est de la France s'avère particulièrement dense et jouit en outre d'une riche biodiversité piscicole. Des atouts susceptibles de séduire toutes les catégories de pêcheurs, pour s'imposer à terme comme une terre d'accueil reconnue du tourisme-pêche.

Afin de valoriser leur image de destination-pêche, les Fédérations des dix départements de l'Union Régionale du Grand Est (URGE) investissent pour la première fois la Grande Halle d'Auvergne.

Leur objectif : convaincre les amateurs de sensations douces, arguments forts à l'appui, des capacités de l'Alsace, la Lorraine et la Champagne-Ardenne, à répondre à leurs attentes.

*« Le Carrefour National de la Pêche et des Loisirs est aujourd'hui devenu le rendez-vous annuel du monde halieutique. Pour assurer sa visibilité auprès du grand public, l'URGE a naturellement décidé de venir en Auvergne, afin de promouvoir efficacement ses nombreuses actions en faveur de la pêche associative. Sur place, nous pouvons rencontrer des représentants d'autres structures, tout en découvrant les dernières nouveautés en matière d'équipements ou d'évolutions techniques ». Pour Nicolas Billig, Coordinateur interrégional du grand Est et Directeur de la Fédération de Pêche du Haut-Rhin, « ces objectifs sont certes importants pour nous, mais notre venue constitue d'abord **un vecteur de communication essentiel** à notre notoriété ».*

Doté de 13 707 km de rivières de 1^{ère} catégorie piscicole, de 15 312 km de rivières de 2^{nde} catégorie et de 25 507 ha d'étangs et plans d'eau, le grand Est entend bien faire valoir ses multiples attraits aux visiteurs. *« Propices aux compétitions de street-fishing régulièrement organisées au cœur des grandes villes de l'Est de la France, ou aux rassemblements nocturnes de carpistes, **de nombreuses espèces de poissons** adaptées à tous les goûts sont présentes dans nos milieux aquatiques : truite, ombre commun, aspe, barbeau, forte concentration de poissons blancs (gardon, brème, tanche, petite carpe), carpes de taille moyenne (6 à 10 kg), carpes trophées, etc. Les carnassiers quant à eux ne sont pas en reste : brochet, sandre, perche, mais aussi black-bass et silure ».* Débutant ou pêcheur averti,

solitaire aventurier ou amateur de pêche familiale, les parcours labellisés FNPF (Découverte, Famille, Passion) mis en place par les Fédérations de l'URGE attirent un public sans cesse élargi. Ces parcours viennent répondre aux exigences des différents publics concernés, le long de berges aménagées sur des sites attractifs.

Forte de 170 000 adhérents, l'URGE représente **10 Fédérations départementales pour la Pêche** et la Protection du Milieu Aquatique (FDPPMA), regroupant plus de 600 Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA). Ils seront une vingtaine de représentants à accueillir les visiteurs sur le stand dédié au grand Est durant les trois jours du Carrefour. Des agents de développement de chacun des départements seront spécialement présents pour commenter les vidéos projetées sur place et fournir toutes les explications utiles. Deux simulateurs de pêche permettront également aux amateurs d'exercer leurs talents. Et pour que la convivialité soit totale, les plus grandes spécialités gastronomiques sucrées du grand Est seront à déguster, à l'instar de la Bergamote de Nancy.

Désireuse de séduire le public de la Grande Halle d'Auvergne, l'URGE entend donner à sa première participation officielle au Carrefour, un éclat à la hauteur de l'événement. Et démontrer par la même occasion, le dynamisme de la pêche dans le grand Est de la France.

L'Union Régionale des Fédérations du Grand Est (URGE) regroupe trois régions administratives que sont l'Alsace constituée de deux départements (67-Bas-Rhin et 68-Haut-Rhin), la Lorraine et ses quatre départements (54-Meurthe-et-Moselle, 55-Meuse, 57-Moselle et 88-Vosges) et la Champagne-Ardenne avec quatre départements (08-Ardenne, 10-Aube, 51-Marne et 52-Haute-Marne).

Des actions concrètes qui sortent du virtuel !

Désormais incontournables, les seize fédérations départementales de l'Union Régionale Auvergne Limousin (URAL) et de Rhône-Alpes (COFEPRA) répondent une nouvelle fois présentes sur le Carrefour. *« Nos actions sont naturellement orientées autour de nos deux missions principales: la promotion du loisir pêche et la préservation des milieux aquatiques et piscicoles. Pour ce faire, nous devons rester en contact avec les évolutions de notre société. En 2012, une innovation majeure, pour ne pas dire une révolution, viendra bouleverser nos habitudes : le lancement de la web adhésion. Adhérer en ligne sera désormais une réalité qui n'aura rien de virtuelle. »* (Jean-Claude Priolet, président de l'URAL)

Pour les quelques **1,4 millions** de pêcheurs adhérents de la **pêche associative en France**, la carte de pêche dont ils sont titulaires représente plus que la possibilité de s'adonner à leur loisir favori ; elle symbolise également leur engagement pour la **protection des milieux aquatiques** (la PMA), et la promotion du tourisme local. **En effet, en prenant leur carte, ils acquittent dans le même temps une « Cotisation Pêche Milieu Aquatique » dont la vocation est précisément de financer cette protection des milieux.**

La pêche se situe en première ligne des loisirs « responsables ». Privilégiant un « retour aux sources » qui implique l'entretien des cours d'eau indispensables à sa pratique, elle contribue activement à la préservation du milieu halieutique.

Sur le stand des fédérations, un « laboratoire » doté d'une batterie d'aquariums présentera les espèces patrimoniales emblématiques de leurs régions. Une exposition consacrée à la faune macro-invertébrée peuplant les rivières sera également proposée aux visiteurs.

Les multiples actions de la pêche associative en faveur des milieux aquatiques et piscicoles (lutte contre la pollution, participation à l'entretien des berges, restauration de frayères, protection d'espèces sensibles, lutte contre les espèces indésirables...) seront expliquées sur place par ses chargés de missions, lors des ateliers régulièrement organisés durant toute la durée du Salon. Une frayère équipée d'une vidéo-caméra permettra de suivre en temps réel, l'évolution d'œufs de truite jusqu'à leur éclosion.

Inscrivez-vous sur www.cartedepeche.com

Parce que la promotion du loisir pêche figure parmi leurs priorités, un stand sera dédié à l'adhésion en ligne des pratiquants. Officiellement lancé il y a quelques semaines (le 19 décembre dernier), ce site de la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) vient permettre un accès élargi à tous les publics, en facilitant sa diffusion par le Net. Il s'inscrit dans la volonté de valoriser les atouts **d'un sport accessible à tous et modernisé pour devenir plus attractif.**

Depuis plus d'un siècle, la carte de pêche était disponible uniquement chez les détaillants (revendeurs de matériels de pêche, bureaux de tabac...). **Ce dispositif sera désormais complété par un outil moderne,** permettant d'acquérir une carte de pêche à tout moment et en tout lieu.

Cette innovation technologique va plus loin que la simple distribution d'un document obligatoire : www.cartedepeche.fr **est un site Internet associant e-adhésion, services pratiques et actualités du monde de la pêche.**

Outre l'acquisition d'une carte de pêche, l'internaute pourra télécharger en ligne son guide de pêche, se renseigner sur le réseau associatif auquel il adhère, trouver les adresses des sites web des fédérations départementales et même s'inscrire à des newsletters !

Première inscription ou renouvellement, les amateurs pourront prendre leur carte directement à la Grande Halle, pour une saison 2012 qui s'annonce riche en sensations bien réelles...

Reconnue établissement d'utilité publique lors de sa création en décembre 2006 (loi sur l'eau et les milieux aquatiques), **la Fédération Nationale de la Pêche en France (FNPF) constitue l'un des plus importants mouvements associatifs de France.** Regroupant un million quatre cent mille pêcheurs dans tout l'hexagone, elle est la deuxième fédération nationale de loisir, après celle du football.

Regroupées au sein des 9 Unions Régionales que compte la FNPF, ses 93 fédérations départementales pour la pêche et la protection du milieu aquatique contribuent au bon fonctionnement de 3900 Associations Agréées de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique (AAPPMA). Elles sont chargées de la collecte de la Redevance Milieu Aquatique et la Cotisation Pêche et Milieu Aquatique (Cf. carte de pêche).

Édition d'un guide de pêche, animations dans les écoles ou organisation d'Atelier Pêche Nature figurent aussi dans leurs attributions.

Côté environnement, les fédérations agissent en lien avec le préfet sur les dossiers départementaux; elles représentent les pêcheurs au sein des différentes réunions régionales ou des comités de bassin.